



Conférences

Ivan Krastev

Angelika Nussberger

Les deux Europes Cycle Europe

2021/2022

COLLÈGE
DE FRANCE
— 1530 —

Conférences Cycle Europe

Le Collège de France bénéficie d'une longue tradition de réflexion sur l'Europe. En réponse aux crises (économique, sociale, politique, migratoire, et dernièrement sanitaire) qui ne cessent de secouer l'Europe et aux appels fréquemment renouvelés à sa « renaissance » ou « refondation », le Collège s'engage à nouveau dans le débat sur l'avenir de l'Europe dans le monde par le biais d'un cycle de conférences.

Chaque année, deux conférenciers seront invités au Collège pour penser l'Europe, l'un en automne et l'autre au printemps, pour une série de quatre conférences sur une durée d'un mois. L'Europe est ici comprise au sens large des études européennes. Le cycle accueillera toute réflexion historique, politologique, philosophique, philologique, anthropologique, sociologique, juridique, économique, littéraire, théologique, religieuse ou archéologique sur l'Europe en tant que continent, civilisation, culture, idée, valeur(s), mythe, ordre ou culture juridique, institution(s), organisation internationale (Union européenne ou Conseil de l'Europe) ou marché.

Le cycle Europe est coordonné par un comité constitué des professeurs Samantha Besson, Edith Heard, Vinciane Pirenne-Delforge et Thomas Römer. Il bénéficie du soutien de la Fondation Hugot du Collège de France.

En couverture : D'après la carte : Europa ethnografica 1929 : Atlante internazionale del Touring club italiano.

2021 - 2022

Les deux Europes

Après une première série de conférences au printemps 2021, ce nouveau *Cycle Europe* comprend deux séries de conférences consacrées au thème *Les deux Europes*.

Automne 2021

Ivan Krastev

Politologue, président du Centre for Liberal Strategies de Sofia (Bulgarie), résident permanent de l'Institute for Human Sciences de Vienne (Autriche), membre fondateur du Conseil européen des relations internationales.

The Fear of Shrinking Numbers.

Democracy, Demography and the East-West Divide in Europe

L'angoisse du déclin.

Démocratie, démographie et clivage Est-Ouest en Europe

6-7 octobre & 13-14 octobre 2021 - Amphithéâtre Marguerite de Navarre

Printemps 2022

Angelika Nussberger

Juriste, professeure à l'université de Cologne (Allemagne), juge internationale auprès de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine, ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme.

Les deux Europes et leurs traditions constitutionnelles : une histoire de malentendus évitables ou de différences insurmontables ?

3-4 février & 10-11 février 2022 - Amphithéâtre Marguerite de Navarre



Ivan Krastev

6-7 octobre & 13-14 octobre 2021

Invité par l'Assemblée du Collège de France, sur proposition des professeurs Samantha Besson, Edith Heard, Vinciane Pirenne-Delforge et Thomas Römer.

The Fear of Shrinking Numbers.

Democracy, Demography and the East-West Divide in Europe

Electing a government is what people do in a democracy, but governments also tend to choose the people who will elect them. They do it by designing citizenship laws and electoral laws, by crafting immigration regimes and by employing practices like gerrymandering and voters' suppression. This lectures series discusses the ways in which the shrinking ethnocultural majorities in the European Union (EU) member states try to preserve their power and identity in the face of population decline and increasing migration. It argues that the clash between liberalism and illiberalism in Europe today is a contest between two contrasting ideals of the "people" that various governments want to elect. Liberalism is a vote for an inclusive body politic representing the diverse nature of modern societies. Illiberalism is an exercise in democratic majoritarianism for the purpose of preserving the ethnic character of national democracies.

L'angoisse du déclin.

Démocratie, démographie et clivage Est-Ouest en Europe

En démocratie, la règle veut que les citoyennes et les citoyens élisent celles et ceux qui les gouvernent. Mais les gouvernements tendent eux aussi à choisir celles et ceux qui les élisent. Ils opèrent ce choix par l'élaboration de lois sur l'acquisition de la nationalité et de lois électorales, mais aussi par la mise en place de politiques migratoires, par le recours au redécoupage électoral à des fins politiques (gerrymandering), ou encore par l'entrave au droit de vote. Cette série de conférences analyse la façon dont les majorités ethnoculturelles, en diminution dans les États membres de l'Union européenne (UE), tentent de préserver leur pouvoir et leur identité face à leur propre déclin démographique et à l'afflux migratoire. La thèse défendue est que le conflit actuel entre le libéralisme et l'illibéralisme en Europe n'est autre que l'expression de la rivalité entre deux idéaux opposés du « peuple » que se choisissent différents gouvernements. Le libéralisme manifeste l'approbation donnée à un corps politique inclusif et représentatif de la diversité des sociétés modernes. L'illibéralisme s'appuie sur le majoritarisme démocratique pour préserver le caractère ethnique des démocraties nationales.

Amphithéâtre Marguerite de Navarre

Mercredi 6 octobre 2021 - 17h

Conférence en anglais avec traduction simultanée en français.

How Important Is the East-West Divide in Europe?

De l'importance du clivage Est-Ouest en Europe

Europe is a complicated maze with many fault lines and internal divisions. This introductory lecture focuses on several of the faults lines in today's Europe: the North-South Divide; the Density Divide (a gap in cultural values and electoral preferences between people living in Europe's metropolitan areas and the rural areas); and the Generation Divide. It argues that while bridging all those divides is critically important for the future of the EU, it is the East-West divide that will have most importance for the preservation of the Union as a liberal-democratic space.

L'Europe est un labyrinthe complexe traversé de nombreuses lignes de faille et de divisions internes. Cette conférence introductive se concentre sur certaines de ces fractures qui caractérisent l'Europe d'aujourd'hui : le clivage Nord-Sud ; la faille liée à la densité de population (manifeste dans l'écart entre les valeurs culturelles et les préférences électorales des personnes vivant dans les zones métropolitaines d'Europe et celles des zones rurales) et la fracture générationnelle. La thèse proposée sera la suivante : si remédier à ces fractures est certes d'une importance capitale pour l'avenir de l'UE, c'est en réalité le clivage Est-Ouest qui sera déterminante pour la préservation de l'Union en tant qu'espace libéral-démocrate.

Jeudi 7 octobre 2021 - 17h - Conférence en anglais.

Democratization and Ethnic (De)Homogenization

The second lecture focuses on the centrality of the demographic factor in explaining the transformation of European liberal democracies and European welfare states. It argues that, while until recently the relationship between democracy and demography was usually thought of in Malthusian terms (too many people and not enough resources), the demographic shock voiced in parts of Europe today is radically different. It is caused by political fears of demographic decline, depopulation, and a widening gap in opportunities and social attitudes between metropolitan centers and outlying areas. The picture is especially bleak in Central and Eastern Europe, where fertility is low and outmigration is high. The United Nations estimates that since the 1990s, the nations of this region have lost about 6 percent of their collective population, or about eighteen-million persons. If these people formed a country, it would be nearly as populous as the Czech Republic and Hungary combined. The lecture discusses the diverging paths of ethnic homogenization and ethnic diversity in the West of Europe and the East of Europe since World War I and its significance in explaining the nature of Central European populism of today.

Mercredi 13 octobre 2021 - 17h - Conférence en anglais.

Liberal and Illiberal Projects in Today's Europe

This lecture defines liberalism and illiberalism as two distinct responses to the changing demographic structure of European societies. In a democracy, the most existential collective right is the right to exclude. Democracy is preconditioned on the right of the democratic political community to decide who can and who cannot be a member. How one defines the right to exclude is what distinguishes liberal from illiberal democracies. The European liberal project focuses on the protection of the rights of minorities as the way to manage diversity at a time when a growing number of migrants are coming from outside Europe. The illiberal project in Europe, associated with the current governments of Hungary and

Poland, is about preserving the ethnic state in rapidly diversifying societies. The European illiberalism of the twenty-first century is not the second coming of nineteenth- or twentieth-century European nationalism. It is not about gathering all Bulgarians, Hungarians, or Poles into their own respective territorial political entities. It is about preserving the ethnic homogeneity of the electoral body while accepting the need to open its labor market to foreigners.

.....

Jeudi 14 octobre 2021 - 17h - Conférence en anglais.

Divergence or Convergence?

The concluding lecture examines the future of the East-West Divide. It tries to analyze the conditions under which Central European societies will adopt the values and norms that are more common to the Western societies and under what kind of conditions Central European style illiberalism could get support in the West. The lecture argues that the ways in which the shrinking ethnocultural majorities in the EU member states try to preserve their power and identity in the face of population decline and increasing migration will be a defining factor in shaping both the future of the European Union and the nature of European democracies.

.....

Biographie



Ivan Krastev is the chairman of the Centre for Liberal Strategies, Sofia (Bulgaria) and permanent fellow at the Institute for Human Sciences, Vienna (Austria). He is a founding board member of the European Council on Foreign Relations, a member of the Board of Trustees of The International Crisis Group and a regular contributor to the New York Times. He is the author of "Is it Tomorrow, Yet? How the Pandemic Changes Europe" (in German by Ullstein, June 2020; in English by Penguin, October 2020); *The Light that Failed: A Reckoning* (Allen Lane, 2019), co-authored with Stephen Holmes - won the 30th Annual Lionel Gelber Prize; "After Europe" (UPenn Press, 2017); "Democracy Disrupted. The Global Politics on Protest" (UPenn Press, 2014) and "In Mistrust We Trust: Can Democracy Survive When We Don't Trust Our Leaders?" (TED Books, 2013). Ivan Krastev is the winner of the Jean Améry Prize for European Essay Writing 2020.

Ivan Krastev est président du Centre for Liberal Strategies de Sofia (Bulgarie) et membre permanent de l'Institute for Human Sciences de Vienne (Autriche). Il est également membre fondateur du Conseil européen des relations étrangères, membre du conseil d'administration de l'International Crisis Group et écrit régulièrement des articles pour le *New York Times*. Il est l'auteur de *Est-ce déjà demain ? Le monde paradoxal de l'après-Covid-19* (traduit en français par Frédéric Joly et Amélie Petit pour les éditions Premier Parallèle, 2020 ; disponible en anglais aux éditions Penguin, octobre 2020) ; *Le moment illibéral* (traduit en français par Johan Frederik Hel Guedj pour les éditions Fayard, 2019 ; disponible en anglais aux éditions Allen Lane, 2019), coécrit avec Stephen Holmes et lauréat de la 30^e édition du prix annuel Lionel-Gelber ; *After Europe* (UPenn Press, 2017) ; *Democracy Disrupted. The Global Politics on Protest* (UPenn Press, 2014) et *In Mistrust We Trust: Can Democracy Survive When We Don't Trust Our Leaders?* (TED Books, 2013). En 2020, Ivan Krastev a reçu le prix Jean Améry de l'essai européen.

.....
Portrait © D.R.



Angelika Nussberger

3-4 février & 10-11 février 2022

Invitée par l'Assemblée du Collège de France, sur proposition des professeurs Samantha Besson, Edith Heard, Vinciane Pirenne-Delforge et Thomas Römer.

Les deux Europes et leurs traditions constitutionnelles : une histoire de malentendus évitables ou de différences insurmontables ?

Cette série de conférences explore la question des différents héritages juridiques, notamment constitutionnels, en Europe occidentale et en Europe centrale et orientale, et de l'obstacle potentiel qu'ils constituent pour l'unité de l'Europe, qui demeurerait pour toujours divisée entre Est et Ouest. Cette problématique sera discutée au regard de la réception des Lumières (I), des idées et des espoirs de la construction d'une « maison commune de l'Europe » (Mikhaïl Gorbatchev) au début des années 1990 (II), de la phase de désillusion contemporaine (III), et, enfin, des possibilités et opportunités qui pourraient exister dans un avenir proche (IV). Les évolutions constitutionnelles en France et en Allemagne, d'une part, et en Pologne, en Hongrie et en Russie, d'autre part, serviront d'exemples.

Amphithéâtre Marguerite de Navarre

Jeudi 3 février 2022 - 17h

Dialogue inachevé entre les idées constitutionnelles en Europe de l'Est et en Europe de l'Ouest

Il n'y a pas une, mais deux histoires à raconter sur le développement des idées constitutionnelles en Europe : une pour l'Europe de l'Est et une pour l'Europe de l'Ouest. Dès le siècle des Lumières, l'Ouest du continent, en particulier la France, se considéra comme moteur des idées progressistes sur l'État et le droit, tandis que l'Est semblait davantage en retrait. Bien que la Constitution polonaise ait été rédigée quelques mois avant la Constitution française de 1791, elle était perçue comme désuète, alors que la seconde a été reçue comme un modèle de réussite. L'État à laquelle elle donnait un cadre était de plus confronté à la politique expansionniste de ses voisins. Certains États à l'Est, comme l'Empire russe, n'étaient aucunement prêts à laisser prospérer les idées des droits de l'Homme et du constitutionnalisme, et avaient même tendance à les transformer immédiatement en leurs contraires. Ces faits historiques peuvent être interprétés de diverses manières : soit comme l'illustration d'une Europe à deux vitesses, soit, à la suite de Samuel Huntington ou Jenö Szücs, comme l'expression d'héritages juridiques différents qui ne peuvent être réunis en un patrimoine commun.

Vendredi 4 février 2022 - 17h

La fausse promesse : les années 1990 et l'illusion d'un héritage constitutionnel commun

La chute du mur de Berlin a créé l'illusion à la fois d'une réunification de ce qui appartenait à un même ensemble et du dépassement de la division introduite entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. Les idées du constitutionnalisme à l'occidentale ont triomphé dans toutes les constitutions des États d'Europe centrale et orientale. Partout, on s'est empressé de codifier l'héritage constitutionnel commun. Toutefois, cette adoption de notions abstraites masquait une réalité très différente et une redéfinition rapide des valeurs, en particulier de celles d'« État de droit » et de « démocratie ». Rétrospectivement, il faut se demander si l'idée d'une tradition paneuropéenne commune était une illusion, ou si ce sont les circonstances historiques de la fin du siècle qui ont provoqué une multitude de malentendus.

.....

Jeudi 10 février 2022 - 17h

Les divergences et controverses concernant le rôle d'un État européen au XXI^e siècle

Que les États d'Europe centrale et orientale soient désormais membres de l'Union européenne ou qu'ils appartiennent seulement au Conseil de l'Europe en tant qu'organisation internationale, les difficultés capitales qu'ils rencontrent sont si différentes que l'on peut aujourd'hui se demander s'il existe encore des valeurs « européennes » communes. Il ne s'agit pas seulement d'une simple opposition entre des attitudes conservatrices et progressistes, mais bien plutôt de différences autour de la conception fondamentale de la relation entre l'individu et l'État, et du rôle de ce dernier au XXI^e siècle. Tandis qu'à l'Ouest, le pluralisme et l'ouverture sont largement répandus, à l'Est, l'État est considéré comme un espace protecteur des traditions devant être préservées, mais aussi défendues contre les transformations provoquées par la mondialisation. Des conflits éclatent de manière récurrente sur

des questions telles que le mouvement LGBT ou l'accueil des réfugiés. Peu à peu, ces conflits en engendrent d'autres portant sur des interrogations substantielles telles que l'indépendance du pouvoir judiciaire et la raison d'être des oppositions à une majorité gouvernementale. Ces antagonismes reflètent-ils un clivage Est-Ouest, ou constituent-ils des facteurs de division qui existent dans toutes les sociétés européennes de façon plus ou moins visible ?

.....

Vendredi 11 février 2022 - 17h

Les deux Europes : cohésion fragile, fragmentaire ou fausse ?

L'étude du « patrimoine » de l'Europe doit enfin conduire à se tourner vers l'avenir, tout en réfléchissant aux convergences et à ce qui peut devenir commun, et à leur mise en place. C'est principalement l'apport de l'héritage constitutionnel de l'Europe qui est en jeu. Il est censé fournir des critères évidents pour distinguer ce qui est constitutif d'un « État de droit » ou d'une « démocratie », d'une part, et des systèmes où ces valeurs ont perdu leur sens, d'autre part. Ces idées européennes peuvent être envisagées comme un patrimoine fragile, mais clairement comme un patrimoine commun. Il est également possible de discerner une certaine fragmentation qui, bien qu'elle puisse être partiellement surmontée, doit être acceptée comme telle. Enfin, l'idée d'une conception commune de l'État et de la société en Europe peut être jugée comme fausse.

Au terme de ces quatre conférences, il conviendra de tirer des conclusions de l'analyse développée, et d'articuler quelques propositions et orientations à l'intention des décideurs politiques de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

Biographie

Angelika Nussberger est née à Munich en 1963. Elle a étudié les langues et la littérature russe et française, ainsi que le droit. Elle a obtenu une maîtrise de lettres (Magister Artium) en 1987, un diplôme de droit comparé de l'Université de Strasbourg en 1988 et le premier examen d'État (Erste juristische Staatsprüfung) en 1989 à Munich. En 1993, elle s'est vu décerner un doctorat en droit de l'Université de Würzburg, ainsi que le second examen d'État (Zweite juristische Staatsprüfung). Elle a été chercheuse indépendante à l'Institut Max-Planck de droit social à Munich de 1993 à 2001 et conseillère juridique auprès du Conseil de l'Europe (Direction Générale III, Cohésion Sociale) de 2001 à 2002. Elle a soutenu sa thèse d'habilitation en 2002. En 2002, elle est devenue professeure de droit à l'Université de Cologne et directrice de l'Institut de droit des pays de l'Europe orientale.



En 2010, elle a été élue juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'Allemagne où elle a exercé cette fonction de 2011 à 2019 (de 2015 à 2017 à titre de présidente de la Section V, de 2017 à 2019 à titre de vice-présidente de la Cour).

En 2020, elle a repris ses fonctions à l'Université de Cologne. Depuis, elle a entre autres été élue juge internationale à la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine et nommée membre de la Commission de Venise, ainsi que membre de la Commission de réflexion sur la réforme de la Cour de cassation.

Elle vient de publier *The European Court of Human Rights* (OUP, 2020) et *Menschenrechte. Geschichte, Philosophie, Konflikte* (C.H. Beck, 2021).

Portrait © D.R.

Les deux Europes - Programme

17h - Amphithéâtre Marguerite de Navarre

Ivan Krastev octobre 2021

The Fear of Shrinking Numbers - L'angoisse du déclin

Democracy, Demography and the East-West Divide in Europe
Démocratie, démographie et clivage Est-Ouest en Europe

- **Mercredi 6 octobre 2021**

Conférence en anglais avec traduction simultanée en français.

How Important Is the East-West Divide in Europe?

De l'importance du clivage Est-Ouest en Europe

- **Jedi 7 octobre 2021** - Conférence en anglais.

Democratization and Ethnic (De)Homogenization

- **Mercredi 13 octobre 2021** - Conférence en anglais.

Liberal and Illiberal Projects in Today's Europe

- **Jedi 14 octobre 2021** - Conférence en anglais.

Divergence or Convergence?

Angelika Nussberger février 2022

Les deux Europes et leurs traditions constitutionnelles : une histoire de malentendus évitables ou de différences insurmontables ?

- **Jedi 3 février 2022**

Dialogue inachevé entre les idées constitutionnelles en Europe de l'Est et en Europe de l'Ouest

- **Vendredi 4 février 2022**

La fausse promesse : les années 1990 et l'illusion d'un héritage constitutionnel commun

- **Jedi 10 février 2022**

Les divergences et controverses concernant le rôle d'un État européen au XXI^e siècle

- **Vendredi 11 février 2022**

Les deux Europes : cohésion fragile, fragmentaire ou fausse ?

Conformément aux consignes gouvernementales, l'accès au Collège de France est soumis au contrôle d'un passe sanitaire ainsi qu'au respect des gestes barrières. Le port du masque est obligatoire dans les amphithéâtres.



À venir

2022-2023

Paix et pouvoir en Europe

Perry Anderson,
historien et sociologue,
Université de Californie,
Los Angeles (États-Unis)
Automne 2022

Stella Gervas,
historienne et politologue,
Université de Newcastle
(Royaume-Uni)
Printemps 2023

COLLÈGE
DE FRANCE
—1530—

11, place Marcelin-Berthelot – 75005 Paris
www.college-de-france.fr

2021
2022